

VŒUX DU NOUVEAU CENTRE

Discours d'Hervé MORIN Président du Nouveau Centre

Paris, le 18 janvier 2010

Seul le prononcé fait foi.

Chers amis,

Avant toute chose, en ce début d'année, j'ai une pensée particulière pour le peuple haïtien, si cruellement frappé par l'une des plus grandes catastrophes naturelles de notre histoire. Je participais à l'instant à une réunion autour du Premier ministre sur la situation en Haïti. L'armée française met en place tous les moyens disponibles et les forces que nous avons immédiatement envoyées la-bas font un travail considérable auprès des populations sinistrées. Je les en remercie.

Cette année qui commence est pour moi l'occasion de former un certain nombre de vœux pour notre jeune parti.

Depuis 2007 nous avons parcouru un chemin considérable. Ce chemin, c'est celui d'une formation politique née entre les deux tours de l'élection présidentielle et qui représente aujourd'hui la deuxième force politique de la majorité. Nous voulons apporter notre différence dans une démarche constructive, convaincus que c'est dans la stimulation que nous bâtirons la majorité de demain.

Il y a toujours eu deux droites en France, comme l'ont parfaitement montré nos grands historiens. Il appartient au Nouveau centre d'incarner cette famille politique du centre et du centre droit qui a toujours existé dans la vie politique de notre pays. Il y a eu les Orléanistes et les Bonapartistes, le Générale de Gaulle et le MRP, l'UDF et le RPR et pour aujourd'hui et demain, l'UMP et le Nouveau Centre.

Nous nous situons à la confluence de plusieurs familles de pensée : le radicalisme d'Alain et le solidarisme de Léon Bourgeois, le libéralisme de Tocqueville qui n'est pas seulement économique et l'humanisme chrétien de Marc Sangnier.

Le premier vœu que je forme pour 2010, c'est que nous poursuivions notre construction. Nous étions 21 au commencement et nous sommes aujourd'hui près de 13 000 adhérents. Au printemps, nous pourrions nous appuyer sur une centaine de conseillers régionaux, soit autant que l'UDF qui en avait obtenu 104 en 2004.

Mon second vœu, c'est que nous sachions incarner un humanisme moderne autour de quelques idées simples.

Je veux tout d'abord porter l'idée d'une société apaisée. Voilà en effet des années, quels que soient les Gouvernements, que la France cherche sans cesse des boucs émissaires. Voilà dix ou vingt ans que l'on oppose les Français les uns aux autres : les fonctionnaires aux salariés du privé, les agriculteurs aux écologistes, les patrons aux salariés, les policiers aux magistrats, le peuple aux élites, etc. Il est temps que chacun reconnaisse que quel que soit son talent individuel, c'est aussi un environnement collectif qui permet à ce talent de se déployer.

Je veux que portions ensemble la vision d'une société de la fraternité et du rassemblement. 2009 a été une année difficile pour nombre de nos compatriotes. Les Français se sont serrés les coudes et la solidarité l'a emporté sur l'individualisme. Personne n'est venu jeter d'huile sur le feu et le président de la République a eu raison de souligner le comportement très responsable des partenaires sociaux.

Mes chers amis,

C'est cette vision d'une société apaisée et rassemblée qui me conduit à la prudence dans la façon d'aborder le débat sur l'identité nationale et celui sur la burqa.

Qui peut nier que la burqa est une atteinte majeure à la dignité de la femme ? Qui peut vivre sereinement le moment où il croise dans la rue une femme intégralement voilée ? Pour autant, veillons à travers cette question de la burqa, à ne pas stigmatiser une communauté de cinq millions de musulmans.

Pouvons-nous interdire la burqa au nom de la laïcité ? Certainement pas, car notre conception d'une laïcité ouverte garantie par la loi de 1905 est justement celle qui protège la liberté de la foi de chacun.

Pouvons-nous interdire la burqa au nom de la dignité de la femme ? Il ne faudrait pas que cette question occulte les multiples atteintes portées à la dignité de la femme. Je veux parler de ces publicités où l'on transforme les femmes en objet sexuel pour vendre telle ou telle marchandise mais je pense aussi à la prostitution, cet esclavagisme des temps modernes. Et je n'évoque pas l'augmentation des violences conjugales.

Pouvons-nous interdire la burqa au nom de la sécurité publique ? C'est probablement l'argument le plus pertinent car l'on est en droit de considérer qu'il faut être à visage découvert pour aller chercher un enfant à l'école ou pour entrer dans une banque.

Et je voudrais, pour conclure sur ce sujet, vous citer tout simplement l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 qui énonce que « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* ». C'est à mes yeux dans ce cadre que nous devons aborder la question de la burqa, en écartant une interdiction législative générale et absolue, mais en fixant un certain nombre de règles qui nous permettront d'éviter la stigmatisation d'une communauté.

Gardons présent à l'esprit que la force de la loi sur le voile, qui est devenue la loi sur les signes ostentatoires, vient du large consensus auquel elle a donné lieu et qui permet de l'appliquer sans difficultés.

Mes Chers amis,

L'humanisme moderne que j'appelle de mes vœux doit nous conduire à porter de grands sujets de société, quitte à en débattre entre nous. Je pense en particulier à la question de l'homoparentalité.

Ayons en tête une seule exigence : l'intérêt de l'enfant. Dès lors, nous y répondrons autrement que par les réflexes que nous pourrions avoir spontanément.

On dénombre en France entre 30 000 et 40 000 enfants élevés par des couples homosexuels. La loi française, d'une hypocrisie formidable, autorise des célibataires à adopter mais pas les couples homosexuels ; si bien que lorsqu'un homosexuel souhaite adopter, il cache son compagnon ou sa compagne le temps d'obtenir son agrément. Nous disposons tous de témoignages de la sorte dans nos communes et dans nos circonscriptions ; Or l'intérêt de l'enfant est de pouvoir bénéficier du même partage de l'autorité parentale, des mêmes protections que l'enfant adopté par un couple hétérosexuel s'il arrivait malheur à l'un des deux parents.

J'ajoute d'ailleurs qu'une dizaine de pays européens ont adopté une législation en ce sens et que tous les pédopsychiatres de la terre affirment que cela ne provoque aucune perturbation pour l'enfant.

Il y a douze ans, à droite, nombreux étaient ceux qui manifestaient contre le PACS. Or aujourd'hui, il ne viendrait à aucun parti politique l'idée de proposer sa suppression. Les études d'opinion l'indiquent clairement : il existe des mouvements de fond qu'il appartient au politique d'accompagner ou d'aménager. Environ 35 % des Français étaient favorables à l'homoparentalité il y a un an. Il sont plus de la majorité aujourd'hui et même trois quarts chez les jeunes.

Mes Chers amis,

Vous l'aurez compris, je souhaite que nous incarnions cette vision de la société apaisée. Mais je veux également que nous portions l'idée de liberté et de responsabilité.

Nombreux sont les nouveaux champs de libertés à investir C'est là tout le sens de la Déclaration des droits fondamentaux numériques que j'ai présentée en juin dernier. Cette Déclaration vise à concilier les libertés des modernes avec les libertés des anciens ; car si Internet est un formidable espace d'expression des libertés, la toile peut en même temps se révéler être un vecteur d'atteinte à nos libertés individuelles. Le Nouveau Centre a été le premier parti politique à porter, au sein de la communauté des internautes, l'idée même d'une déclaration des droits fondamentaux numériques. Il y a quelques années, la pensée unique qui régnait sur les marchés financiers était que plus on dérégulait, plus on créait de richesses.

Nous connaissons la suite. J'ai la conviction qu'un jour, sur Internet, viendra le temps de la protection des libertés anciennes sur les libertés modernes.

Mais la liberté n'est rien sans la responsabilité. Je veux que nous soyons le parti des responsabilités sur des sujets majeurs tels que la réduction de la dette ou encore l'avenir de nos retraites.

Sur la dette, j'ai chargé Charles de Courson d'engager un grand débat à travers la France dans le cadre d'une opération que nous avons intitulée « la dette dans tous ses débats ».

Sur le sujet des retraites, le Nouveau Centre portera l'idée d'un régime à la carte, individualisé. Nous défendons le principe du « compte notionnel » tel qu'il existe en Suède où chacun reçoit tous les ans une « lettre orange » qui lui indique les droits obtenus pendant l'année écoulée et le chemin qui reste à parcourir pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Je souhaite que nous adoptions un système similaire qui permet à chacun de s'organiser pour construire sa retraite dans un temps qui n'est pas linéaire. J'observe que de nombreux responsables syndicaux sont favorables à cette approche. Et nous défendons l'idée d'un régime de retraite unifié qui suppose de fondre entre eux les différents régimes actuels.

Mes Chers amis,

Permettez-moi, en conclusion, de revenir sur les principaux rendez-vous politiques de l'année 2010.

Tout d'abord, les élections régionales des 14 et 21 mars prochains. Nous avons fait le choix de l'unité dès le premier tour. Nous mènerons le combat partout pour reprendre le plus de régions possibles aux socialistes mon cher André Santini en Ile-de-France, et comme je le ferai moi-même en Haute Normandie avec Bruno le Maire.

Nous allons également engager un débat sur un éventuel changement de nom de notre formation. Je vais adresser dans les jours qui viennent un questionnaire aux responsables de nos fédérations pour qu'ils organisent un débat qui doit nous permettre de réfléchir aux valeurs que nous voulons porter. Ce débat se conclura par un Conseil national qui aura lieu au lendemain des élections régionales.

Nous tiendrons enfin notre Congrès avant l'été. Il marquera l'achèvement de la phase de reconstruction de notre famille politique. L'étape suivante consistera à bâtir notre projet politique en nous fixant pour horizon la présidentielle et les élections législatives de 2012 pour être en capacité de présenter ou non un candidat à l'élection présidentielle.

Voici les moments forts des prochains mois. Et je voudrais, pour conclure, adresser un vœux particulier de réussite à tous nos candidats qui porteront les couleurs de la majorité aux élections régionales. Et je vous souhaite à vous tous une très belle et heureuse année 2010 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Je vous remercie.